COPYRIGHT © DISH DIGITAL SOLUTIONS GMBH 2024. TOUS DROITS RESERVES.

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'accord écrit préalable de DISH Digital Solutions GmbH (ci-après dénommée "DISH").

MARQUES ET AUTORISATIONS

DISH by METRO et DISH PAY

sont des marques déposées de DISH Digital Solutions GmbH.

Toutes les autres marques et noms commerciaux mentionnés dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

AVIS IMPORTANT

Les produits, services et caractéristiques techniques achetés sont stipulés dans le contrat conclu entre DISH et le client. Tout ou une partie des produits, services et fonctionnalités décrits dans ce document peuvent ne pas entrer dans le cadre de l'achat ou de l'utilisation du client. Sauf indication contraire dans le contrat, toutes les déclarations, informations et recommandations contenues dans ce document sont fournies « EN L'ETAT », sans garantie ni représentation d'aucune sorte, qu'elle soit expresse ou implicite.

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Tous les efforts ont été faits dans la préparation de ce document pour assurer l'exactitude du contenu, mais toutes les déclarations, informations et recommandations contenues dans ce document ne constituent pas une garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite. Tous droits, modifications techniques et erreurs réservés.

En outre, les **Conditions générales d'utilisation DISH** (www.dish.co/terms-of-use), la **Politique de confidentialité DISH** (www.dish.co/privacy-policy) et les **Conditions spéciales pour DISH Pay** (www.dish.co/special-conditions-for-dish-pay) s'appliquent à tous les contenus de ce document.

DISH DIGITAL SOLUTIONS GMBH

ADRESSE : METRO-STR. 1
40235 DÜSSELDORF | ALLEMAGNE
WEBSITE : WWW.DISH.DIGITAL | WWW.DISH.CO

DISH PAY – GRILLE TARIFAIRE (IC++)[1]

Cette liste de prix est valable à partir du 01 février 2024, pays applicable : France.
Tous les prix indiqués dans cette liste sont soumis à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable en France.

Sauf mention contraire dans les notes de bas de page correspondante, **cette grille tarifaire est applicable à tous les services entrant dans le champ d'application de DISH Pay :**

- **en tant que produit complémentaire pour les systèmes DISH POS (DISH POS ou DISH POS Lite) :** en général, les clients doivent avoir acheté DISH POS ou DISH POS Lite au préalable.
- **en tant que produit autonome :** pour les clients qui ne l'utilisent pas conjointement à d'autres produits ou services DISH, tels que DISH POS ou DISH POS Lite.

Ces prix doivent être utilisés en conjonction avec les **Conditions Générales d'Utilisation de DISH** (www.dish.co/terms-of-use), la **Politique de Confidentialité de DISH** (www.dish.co/privacy-policy) et les **Conditions spéciales pour DISH Pay** (www.dish.co/special-conditions-for-dish-pay).

PARTIE I : TARIFS APPLICABLES A DISH PAY EN TANT QUE POS ADD-ON ET PRODUIT AUTONOME[2]

OBLIGATOIRE[3] : DISH PAY – CONTRAT D'ACCEPTATION DE PAIEMENT ET AUTRES SERVICES		
Spécification de l'article	**Prix**	**Cycle de facturation**
I. Contrat d'acceptation de paiement[2] – Frais de transaction		
Pour chaque autorisation de carte, incluant les transactions, les crédits, les remboursements et les autorisations à la fois pour les points de vente (POS) et le commerce électronique	0,05 EUR	Par transaction
Cartes provenant de l'UE européenne présentées à l'ENCAISSEMENT (P. ex., VISA carte de Débit/Crédit, VPay, Mastercard, carte de Débit/Crédit, Maestro, et d'autres cartes intra-Européennes)	(%) 0,45 + Taux d'interchange++	Montant par transaction
Carte Bancaire (CB) présentées à l'ENCAISSEMENT (P. ex., cartes de Débit/Crédit)	(%) 0,45 + Taux d'interchange++	Montant par transaction
Cartes consommateur et cartes professionnelles utilisées dans le commerce électronique, y compris via QR code (avec une carte émise à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE) (P. ex., Mastercard, VISA de Crédit/de Débit, Carte Bancaire, sans présence de la carte, VISA Corporate/Business, Mastercard d'Entreprise/Business, Carte Bancaire Commerciale, et d'autres types de cartes)	(%) 0,99 + Taux d'interchange++	Montant par transaction
Autres cartes internationales : **Discover, Diners, JCB, China Union Pay, utilisé sur le lieu de vente et dans le e-commerce**	(%) 0,99 + Taux d'interchange++	Montant par transaction
Toutes les cartes professionnelles (également appelées "cartes non destinées aux consommateurs") **présenté à l'ENCAISSEMENT** (P. ex., VISA Corporate/Business, Mastercard d'Entreprise/Business, Carte Bancaire Commerciale, et d'autres types de cartes)	(%) 0,45 + Taux d'interchange++	Montant par transaction

[1] IC++ : Taux d'interchange++, comprend une commission interbancaire appelée "interchange" et des taux de commissions (pour les méthodes de paiement comme MasterCard, VISA, Maestro, VPAY, et Carte Bancaire) qui s'appliquent en supplément des frais de DISH Pay dans cette liste.
[2] Tout élément de cette liste qui implique un "QR code", ce qui conduit à un "paiement QR" comme méthode de paiement, ne s'applique pas à DISH POS Lite.
[3] Le contrat d'acceptation de paiement et les autres services de DISH Pay sont obligatoires : nos clients peuvent choisir les articles de ce secteur qu'ils souhaitent proposer à leurs clients comme moyens de paiement sans numéraire à partir de I. Contrat d'acceptation de paiement - Frais de transaction.

OBLIGATOIRE[1] : DISH PAY – CONTRAT D'ACCEPTATION DE PAIEMENT ET AUTRES SERVICES		
Spécification de l'article	**Prix**	**Cycle de facturation**
Cartes internationales hors EEE[2] présentées à l'ENCAISSEMENT (P. ex., VISA Débit/Crédit, VPay, Mastercard Débit/Crédit, Maestro)	(%) 0,45 + Taux d'interchange++	Montant par transaction
Sofort, iDeal (ou méthodes de paiement similaires) **utilisé dans le e-commerce** et qui font l'objet d'un traitement technique	(%) 1,89	Montant par transaction
Prélèvement SEPA utilisé dans le e-commerce, y compris via QR code[3]	(%) 1,89	Montant par transaction
Paiements par American Express	(%) 3,50	Montant par transaction
Paiements avec PayPal via un hébergé PayPage[4]	(%) 0,20 + les frais PayPal[5]	Montant par transaction
"Tickets Restaurant" (P. ex., Edenred[4], Sodexo[4]), facturés conformément aux frais d'autorisation de carte et aux éléments de paiement par carte mentionnés ci-dessus	Frais d'autorisation de la carte + % de frais de la carte ci-dessus + frais fournisseur chèques-Repas[5]	Par transaction + Montant par transaction
Toutes les autres cartes de paiement qui sont traités techniquement mais qui ne sont pas définies dans cette liste	(%) 2,89	Montant par transaction
II. DISH Pay – Autres frais de service		
Frais de service du compte DISH Pay[6] comprenant un versement hebdomadaire des ventes marchandes accumulées, ajusté après déduction des frais DISH Pay, des rétro facturations et autres frais associés	1,50 EUR	Par mois
Frais d'installation du compte DISH Pay[6] et enregistrement auprès des systèmes de cartes et de paiement	199,00 EUR	Une fois
Droits spéciaux de résiliation[7] En cas de fermeture de l'entreprise (sous réserve de preuves), les clients ont le droit de résilier les accords d'utilisateur ou de terminal DISH Pay conclus et les services connexes	199,00 EUR	Une fois, par entreprise
Traitement des rétro facturations sur demande du client	39,90 EUR	Par transaction
Authentification du payeur (à 2 facteurs), vérification supplémentaire des risques (P. ex., 3D Secure, surveillance des risques dans le commerce électronique)	0,09 EUR	Par transaction
Transactions saisies manuellement (également connues sous le nom de "saisies manuelles")	(%) 2,89	Montant par transaction
Fonction pourboire (si techniquement déjà configurée)	0,00 EUR (Sans supplément)	Par transaction
Relevé en ligne	0,00 EUR (Gratuit)	Par mois

[1] Le contrat d'acceptation de paiement et les autres services de DISH Pay sont obligatoires : nos clients peuvent choisir les articles de ce secteur qu'ils souhaitent proposer à leurs clients comme moyens de paiement sans numéraire à partir de I. Contrat d'acceptation de paiement - Frais de transaction.
[2] Hors EEE : se réfère aux pays situés en dehors de l'Espace économique européen.
[3] Les clients sont responsables de tous les risques associés (par exemple, la rétro facturation) liés à cette méthode de paiement. DISH Pay n'est pas responsable de ces risques.
[4] Pour activer cette méthode de paiement pour DISH Pay, nos clients doivent avoir un contrat direct préexistant avec le fournisseur concerné.
[5] La redevance est déterminée par le contrat direct entre le client et le fournisseur concerné.
[6] Ces frais peuvent être supprimés si : a) Lorsque DISH Pay est utilisé comme un complément de DISH POS, le Contrat d'Acceptation de Paiement de DISH Pay est acheté avec l'un des terminaux de DISH Pay, soit par l'achat ou la location, comme un ensemble avec DISH POS ou DISH POS Lite ; b) Lorsque DISH Pay est utilisé comme un produit autonome, le Contrat d'Acceptation de Paiement de DISH Pay est acheté avec l'un des terminaux de DISH Pay, soit par l'achat ou la location. La décision finale sur l'exonération des frais est soumise à l'accord entre le commercial et le client.
[7] Si le client exerce ce droit et fournit la preuve de la fermeture de l'entreprise, l'obligation de paiement du client pour les frais restants du contrat individuel DISH Pay est annulée.

PARTIE II : PRIX DU TERMINAL DE PAIEMENT DISH PAY - APPLICABLE POUR DISH PAY EN TANT QUE COMPLEMENT POS

EN OPTION[1] : DISH PAY (EN TANT QUE COMPLEMENT POS) - TERMINAUX DE PAIEMENT COMPATIBLES				
Article	**Type**	**Prix**	**Cycle de facturation**	**Détails / Conditions**
I. Options d'achat unique pour le terminal[2] : - Deux modèles au choix - Prix d'achat du matériel fixe et unique avec frais mensuels de SRT[3]				
DISH Pay **V400c Plus** (Modèle de comptoir, avec imprimante ajoutée)	Matériel : Terminal de paiement	399,00 EUR	Une fois	• A payer au moment de l'achat du terminal DISH Pay V400c Plus, inclu tous les câbles nécessaires pour l'installation ainsi que le support. • Garantie : 1 an • Politique de mise au rebut obligatoire : les clients sont tenus de retourner le terminal pour qu'il soit soumis à un processus d'élimination approprié lorsque le contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement n'est plus en vigueur.
	Service de remplacement du terminal (SRT)[3]	3,90 EUR	Par mois	• Frais mensuels facturés au client, tant que le contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement est en vigueur. • Condition d'annulation : uniquement possible lorsque le client met fin au contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement. • Période de préavis : un mois.
DISH Pay **S1F2** (Modèle mobile / portable, appareil Android tout-en-un avec fonction d'impression)	Matériel : Terminal de paiement	499,00 EUR	Une fois	• A payer au moment de l'achat du terminal DISH Pay S1F2, inclu le câble, la carte SIM, le nécessaire d'installation ainsi que le support. • Garantie : 1 an • Politique de mise au rebut obligatoire : les clients sont tenus de retourner le terminal pour qu'il soit soumis à un processus d'élimination approprié lorsque le contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement n'est plus en vigueur.
	Service de remplacement du terminal (SRT)[3]	3,90 EUR	Par mois	• Frais mensuels facturés au client, tant que le contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement est en vigueur. • Condition d'annulation : uniquement possible lorsque le client met fin au contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement. • Période de préavis : un mois.

[1] Les terminaux DISH Pay sont optionnels pour nos clients qui peuvent les acheter ou les louer. Cependant, seuls les modèles de terminaux de cette liste sont compatibles avec le système DISH Pay.
[2] Veuillez-vous référer aux Conditions spéciales pour DISH Pay Partie II Chapitre A pour les détails des conditions d'achat unique.
[3] SRT : Service de Remplacement du Terminal, un service obligatoire qui s'applique à la fois à l'option "achat unique" et à l'option "location" du terminal, et qui couvre le remplacement du terminal en cas de défaut pour nos clients. Pour l'option "achat unique", le SRT est facturé en sus sur une base mensuelle ; pour l'option "location", les frais du SRT sont inclus dans les frais de location mensuels. Veuillez-vous référer aux Conditions spéciales pour DISH Pay Partie II Chapitre B les détails des conditions relatives au SRT.

EN OPTION[1] : DISH PAY (EN TANT QUE COMPLEMENT POS) – TERMINAUX DE PAIEMENT COMPATIBLES				
Article	**Type**	**Prix**	**Cycle de facturation**	**Détails / Conditions**
II. Options de location du terminal[2] : - Trois périodes de location au choix - SRT[3] inclus dans le prix de location mensuel, sans frais supplémentaires				
DISH Pay **V400c Plus** (Modèle de comptoir, avec imprimante ajoutée)	12-mois de location	39,90 EUR	Par mois	• **Un mois de paiement comprend :** la location du terminal de paiement, tous les câbles, la carte SIM[4], le nécessaire d'installation et le support. Les frais mensuels du SRT sont aussi compris dans le prix. • Les clients peuvent choisir de s'engager pour une durée de location de 12, 36 ou 60 mois. • **Facturation mensuelle au client**, sur la base de la période de location signée. • **Politique de renouvellement :** La première période de location sélectionné est automatiquement renouvelée pour la même période, à moins que les clients mettent fin à leur engagement tout en respectant le mois de préavis requis. • **Politique de mise au rebut obligatoire :** les clients sont tenus de retourner le terminal DISH lorsque la période de location se termine. En outre le processus d'élimination du terminal sera traité par DISH.
	36-mois de location	16,90 EUR	Par mois	
	60-mois de location	12,90 EUR	Par mois	
DISH Pay **S1F2** (Modèle mobile / portable, appareil Android tout-en-un avec fonction d'impression)	12-mois de location	44,90 EUR	Par mois	
	36-mois de location	18,90 EUR	Par mois	
	60-mois de location	14,90 EUR	Par mois	
III. Options de services supplémentaires pour le(s) terminal(aux) de paiement de DISH Pay :				
Expédition et pré-configuration du terminal de paiement	Service Optionnel	0,00 EUR (Gratuit)	Par terminal	• Visant à fournir une installation facile pour le client, le terminal de paiement sera préconfiguré et ensuite expédié au client. • La pré-configuration de ce service : s'applique uniquement à la première commande du terminal de paiement.
Service d'installation du terminal et assistance par DISH	Service Optionnel	Jusqu'à 199,00 EUR[5]	Par demande	• Le service d'installation du terminal et l'assistance sont fournis par l'équipe d'assistance DISH à la demande du client.
Autres services liés au terminal	Service Optionnel	69,00 EUR	Par process	• Les Autres services comprennent (liste non exhaustive) : frais de manipulation du terminal, remise en état, mise à jour logicielle, changement de type de terminal, changement d'adresse et changement de compte bancaire.

[1] Les terminaux DISH Pay sont optionnels pour nos clients qui peuvent les acheter ou les louer. Cependant, seuls les modèles de terminaux de cette liste sont compatibles avec le système DISH Pay.
[2] Veuillez-vous référer aux Conditions spéciales pour DISH Pay Partie II Chapitre C pour plus de détails sur les conditions de location des terminaux.
[3] SRT : Service de Remplacement du Terminal, un service obligatoire qui s'applique à la fois à l'option "achat unique" et à l'option "location" du terminal, et qui couvre le remplacement du terminal en cas de défaut pour nos clients. Pour l'option "achat unique", le SRT est facturé en sus sur une base mensuelle ; pour l'option "location", les frais du SRT sont inclus dans les frais de location mensuels. Veuillez-vous référer aux Conditions spéciales pour DISH Pay Partie II Chapitre B les détails des conditions relatives au SRT.
[4] S'applique uniquement à DISH Pay S1F2.
[5] La décision finale concernant cette taxe est soumise à l'accord entre l'agent de vente et le client.

PARTIE III: PRIX DU TERMINAL DE PAIEMENT DISH PAY - APPLICABLE POUR DISH PAY EN TANT QUE PRODUIT AUTONOME

EN OPTION[1] : DISH PAY (AUTONOME) – TERMINAUX DE PAIEMENT COMPATIBLES				
Article	**Type**	**Prix**	**Cycle de facturation**	**Détails / Conditions**
I. Options d'achat unique pour le terminal[2] : - Trois modèles au choix - Prix d'achat du matériel fixe et unique avec frais mensuels de SRT[3]				
DISH Pay **V400m** (Modèle mobile / portable)	Matériel : Terminal de paiement	699,00 EUR	Une fois	• A payer au moment de l'achat du terminal DISH Pay V400m, inclu le câble, la carte SIM, le nécessaire d'installation ainsi que le support. • Garantie : 1 an • Politique de mise au rebut obligatoire : les clients sont tenus de retourner le terminal pour qu'il soit soumis à un processus d'élimination approprié lorsque le contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement n'est plus en vigueur.
	Service de remplacement du terminal (SRT)[3]	3,90 EUR	Par mois	• Frais mensuels facturés au client, tant que le contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement est en vigueur. • Condition d'annulation : uniquement possible lorsque le client met fin au contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement. • Période de préavis : un mois.
DISH Pay **V400c Plus** (Modèle de comptoir, avec imprimante ajoutée)	Matériel : Terminal de paiement	399,00 EUR	Une fois	• A payer au moment de l'achat du terminal DISH Pay V400c Plus, inclu tous les câbles et nécessaire pour l'installation ainsi que le support. • Garantie : 1 an • Politique de mise au rebut obligatoire : les clients sont tenus de retourner le terminal pour qu'il soit soumis à un processus d'élimination approprié lorsque le contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement n'est plus en vigueur.
	Service de remplacement du terminal (SRT)[3]	3,90 EUR	Par mois	• Frais mensuels facturés au client, tant que le contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement est en vigueur. • Condition d'annulation : uniquement possible lorsque le client met fin au contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement. • Période de préavis : un mois.

[1] Les terminaux DISH Pay sont optionnels pour nos clients qui peuvent les acheter ou les louer. Cependant, seuls les modèles de terminaux de cette liste sont compatibles avec le système DISH Pay.
[2] Veuillez-vous référer aux Conditions spéciales pour DISH Pay Partie II Chapitre A pour les détails des conditions d'achat unique.
[3] SRT : Service de Remplacement du Terminal, un service obligatoire qui s'applique à la fois à l'option "achat unique" et à l'option "location" du terminal, et qui couvre le remplacement du terminal en cas de défaut pour nos clients. Pour l'option "achat unique", le SRT est facturé en sus sur une base mensuelle ; pour l'option "location", les frais du SRT sont inclus dans les frais de location mensuels. Veuillez-vous référer aux Conditions spéciales pour DISH Pay Partie II Chapitre B les détails des conditions relatives au SRT.

EN OPTION[1] : DISH PAY (AUTONOME) – MATÉRIEL COMPATIBLE AVEC LES TERMINAUX DE PAIEMENT I. Options d'achat ponctuelles de terminaux				
Article	**Type**	**Prix**	**Cycle de facturation**	**Détails / Conditions**
DISH Pay **S1F2** (Modèle mobile / portable, appareil Android tout-en-un avec fonction d'impression)	Matériel : Terminal de paiement	499,00 EUR	Une fois	• A payer au moment de l'achat du terminal DISH Pay S1F2, inclu le câble, la carte SIM, le nécessaire d'installation ainsi que le support. • Garantie : 1 an • Politique de mise au rebut obligatoire : les clients sont tenus de retourner le terminal pour qu'il soit soumis à un processus d'élimination approprié lorsque le contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement n'est plus en vigueur.
	Service de remplacement du terminal (SRT)[2]	3,90 EUR	Par mois	• Frais mensuels facturés au client, tant que le contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement est en vigueur. • Condition d'annulation : uniquement possible lorsque le client met fin au contrat DISH Pay Contrat d'acceptation de paiement. • Période de préavis : un mois.

[1] Les terminaux DISH Pay sont optionnels pour nos clients qui peuvent les acheter ou les louer. Cependant, seuls les modèles de terminaux de cette liste sont compatibles avec le système DISH Pay.
[2] SRT : Service de Remplacement du Terminal, un service obligatoire qui s'applique à la fois à l'option "achat unique" et à l'option "location" du terminal, et qui couvre le remplacement du terminal en cas de défaut pour nos clients. Pour l'option "achat unique", le SRT est facturé en sus sur une base mensuelle ; pour l'option "location", les frais du SRT sont inclus dans les frais de location mensuels. Veuillez-vous référer aux Conditions spéciales pour DISH Pay Partie II Chapitre B les détails des conditions relatives au SRT.

EN OPTION[1] : DISH PAY (AUTONOME) - TERMINAUX DE PAIEMENT COMPATIBLE				
Article	**Type**	**Prix**	**Cycle de facturation**	**Détails / Conditions**
II. Options de location du terminal[2] : - Trois durées de location au choix pour chaque modèle - SRT[3] inclus dans le prix de location mensuel, sans frais supplémentaires				
DISH Pay **V400m** (Modèle mobile / portable)	12-mois de location	59,90 EUR	Par mois	• **Un mois de paiement comprend :** la location du terminal de paiement, tous les câbles, la carte SIM[4], le nécessaire d'installation et le support. Les frais mensuels SRT sont aussi compris dans le prix. • Les clients peuvent choisir de s'engager pour une durée de location de 12, 36 ou 60 mois. • **Facturation mensuelle au client**, sur la base de la durée de location signée. • **Politique de renouvellement :** La première durée de location sélectionnée est automatiquement renouvelée pour la même période, à moins que les clients mettent fin à leur engagement tout en respectant le mois de préavis requis. • **Politique de mise au rebut obligatoire :** les clients sont tenus de retourner le terminal DISH lorsque la période de location se termine. En outre le processus d'élimination du terminal sera traité par DISH.
	36-mois de location	29,90 EUR	Par mois	
	60-mois de location	19,90EUR	Par mois	
DISH Pay **V400c Plus** (Modèle de comptoir, avec imprimante ajoutée)	12-mois de location	39,90 EUR	Par mois	
	36-mois de location	16,90 EUR	Par mois	
	60-mois de location	12,90 EUR	Par mois	
DISH Pay **S1F2** (Modèle mobile / portable, appareil Android tout-en-un avec fonction d'impression)	12-mois de location	44,90 EUR	Par mois	
	36-mois de location	18,90 EUR	Par mois	
	60-mois de location	14,90 EUR	Par mois	
III. Options de services supplémentaires pour le(s) terminal(aux) de paiement de DISH Pay :				
Expédition du terminal de paiement	Service Optionnel	0,00 EUR (Gratuit)	Par terminal	• Expédition du terminal au client.
Service d'installation du terminal et assistance par DISH	Service Optionnel	Jusqu'à 199,00 EUR[5]	Par demande	• Le service d'installation du terminal et l'assistance sont fournis par l'équipe d'assistance DISH à la demande du client.
Autres services liés au terminal	Service Optionnel	69,00 EUR	Par process	• Les Autres services comprennent (liste non exhaustive) : frais de manipulation du terminal, remise en état, mise à jour logicielle, changement de type de terminal, changement d'adresse et changement de compte bancaire.

[1] Les terminaux DISH Pay sont optionnels pour nos clients qui peuvent les acheter ou les louer. Cependant, seuls les modèles de terminaux de cette liste sont compatibles avec le système DISH Pay.
[2] Veuillez-vous référer aux Conditions spéciales pour DISH Pay Partie II Chapitre C pour plus de détails sur les conditions de location des terminaux.
[3] SRT : Service de Remplacement du Terminal, un service obligatoire qui s'applique à la fois à l'option "achat unique" et à l'option "location" du terminal, et qui couvre le remplacement du terminal en cas de défaut pour nos clients. Pour l'option "achat unique", le SRT est facturé en sus sur une base mensuelle ; pour l'option "location", les frais du SRT sont inclus dans les frais de location mensuels. Veuillez-vous référer aux Conditions spéciales pour DISH Pay Partie II Chapitre B les détails des conditions relatives au SRT.
[4] S'applique uniquement à DISH Pay V400m et S1F2.
[5] La décision finale concernant cette taxe est soumise à l'accord entre le commercial et le client.